

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 12

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Egales, mais subordonnées!



Dans un récent bulletin du Centre patronal vaudois, dont on a déjà eu l'occasion de tester l'allergie quasi épidermique à la seule évocation des bureaux pour l'égalité, on pouvait lire une semonce à l'encontre des déléguées réunies lors de leur Conférence nationale. Ces dernières avaient osé condamner tout haut la fermeture du bureau de l'égalité zouglois et l'amointrissement du bureau neuchâtelois. «Il ne semble guère convenable que la critique s'exprime de la sorte», écrit la rédaction du Centre patronal. On aimerait savoir ce que pensent les gouvernants de ce mode de relations hiérarchiques et confédérales adopté par leurs subordonnées». Comme quoi, dans notre bonne vieille démocratie, la liberté d'expression des employé-e-s s'arrête bien là où elle commence de gêner celle des autres.

Refrain gauchiste



Si les bureaux de l'égalité donnent de l'urticaire aux hommes des partis bourgeois, depuis la parution du 23^{ème} numéro de *Gauche*do, on est en droit de se demander s'il n'en va pas de même à l'autre extrémité de l'échiquier politique. En effet, on pouvait lire dans cet exemplaire de la presse gauchiste vaudoise ce petit encart pour le moins surprenant: «A la Conférence de Pékin, les femmes ont revendiqué avec force l'égalité avec les hommes. Du coup Patrick Juvet réclamerait les mêmes droits que les chanteurs.» Nous, on a beau y avoir longuement réfléchi, on n'a toujours pas compris!

Merci Mère Sofia!



Même si personne n'ose la contredire ouvertement, son franc-parler en dérange plus d'un à Lausanne

où elle n'hésite pas à critiquer ouvertement le manque d'engagement des autorités en faveur des plus démunis. Car les exclus, elle les connaît puisqu'elle consacre sa vie à les aider, depuis des années, sans compter. Ce travail, c'est la Migros qui l'a reconnu, en lui décernant le prix Duttweiler d'une valeur de 50 000 francs. Un pécule enviable qui lui permettra de subvenir aux besoins de la cinquantaine de désemparés qui viennent chaque jour se réfugier au Parachute, la permanence qu'elle a créée, à partir de presque rien, pour leur venir en aide.

Plus de 50 ans s'abstenir



Notre espérance de vie s'allonge à chaque décennie. Paradoxe de notre époque, dans certains secteurs, c'est de plus en plus jeune que le potentiel humain est jugé bon pour le rencart. La palme revient au domaine de l'informatique où, passé la quarantaine, vous n'êtes déjà plus qu'un vieux - ou une vieille. La section vaudoise de l'Association des coopératrices Migros ne fait guère mieux. Dans un récent communiqué, elle invitait toute personne intéressée à venir compléter l'équipe du comité de son groupe «Femmes actives». Mis à part les qualités nécessaires pour ce genre d'activité, un élément du profil souhaité a retenu notre attention: être âgée entre 30 et 50 ans. A l'heure où l'on relève l'âge de la retraite, cette réserve nous laisse songeuses.

Liberté de penser, mais pas d'agir



Elle était sur les rangs pour recevoir le prix Nobel de la Paix 1995. Stratégies politiques? On lui a préféré un autre candidat. Le Parlement européen s'est montré plus pugnace: il a décerné son Prix Sakharov pour la liberté de penser à Leyla Zana. La députée turque d'origine kurde purge une peine de 5 ans de prison pour délit d'opinion

après avoir soutenu publiquement la cause de son peuple. Avec l'attribution de ce prix, considéré comme un geste de défiance à l'égard du gouvernement d'Ankara, les députés européens vont à l'encontre de la Commission européenne et des Etats membres qui prétendent que les efforts de démocratisation de la Turquie sont suffisamment avancés pour la mise en œuvre de l'union douanière entre la Turquie et l'Europe.

Un conseiller bien accompagné



Jour faste au Grand conseil vaudois à l'ouverture de la session de novembre. Le président présentait officiellement la nouvelle huissière de l'Etat de Vaud. Pas question de montrer publiquement Antoinette Pascarella sans son bel habit vert et blanc. Nommée depuis quelques mois déjà, la nouvelle huissière a dû attendre le dernier coup d'aiguille de l'Ecole de couture de Lausanne pour inaugurer devant le parterre des député-e-s un uniforme ma foi fort seyant. C'est au Département de l'instruction publique et des cultes que revient l'honneur d'avoir innové en choisissant une femme. Dans ses déplacements, le conseiller d'Etat Jean Jacques Schwaab pourra se targuer d'être toujours en bonne compagnie.

Délai de rédaction pour le numéro de janvier: vendredi 8 décembre 1995

Femmes

SUISSES

et le Mouvement féministe fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal:
Case postale 1345, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal
Michèle Michellod

Rédactrice responsable, service de presse:

Sylviane Klein, tél. (021) 903 26 06,
fax (021) 903 30 37.

Equipe de rédaction:

Jacqueline Berenstein-Wavre,
Perle Bugnion-Secretan,
Martine Chaponnière, Simone Chapuis,
Simone Forster, Anne-Marie Ley,
Michèle Michellod, Silvia Ricci Lempen,
Edwige Tendon, Odile Gordon-Lennox
Brigitte Mantilleri.

Correspondantes cantonales:

Paulette Berguerand (VS),
Nicole Hager Oeuvery/(BE francophone),
Lorenza Hofmann (TI),
Bernadette Richard (NE et JU),
Stella Jegher (Suisse alémanique).

A l'étranger:

Corinne Chaponnière (Bruxelles),
Marianne Robert (France).

Administration et abonnements:

Elisabeth Hallauer, (022) 342 64 60
(022) 310 62 61.

C.C.P.: 12-11 791-3

Impression: SRO-KUNDIG S.A.

Graphisme de la couverture:
Benoit Marchesini

Editeur: Association Femmes suisses et le Mouvement féministe fondé en 1912, Genève.

Abonnements: 1 an: Suisse: Fr. 60.—
(AVS: Fr. 48.—; abonnement de soutien
Fr. 75.— ou plus) - Etranger: Fr. 65.—
renouvelés d'office, sauf dénonciations
préalables.

Parution: 10 fois par an

Prix du numéro: Fr. 6.50

Copyright: Femmes suisses ©, 1995